

EXTRAIT DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DÉCEMBRE 2018

Au cours de sa séance du 4 décembre, le Conseil a notamment :

Environnement

- Adjugé le mandat et les travaux d'analyse pour les parcelles Nos 2344, 3183, 3201 et 3207, les Petits Chantons

Constructions

- **Luy Christophe** : approuvé l'agrandissement d'un garage automobile, parcelle 10851, plan 107, Rue du Levant 108, Les Neuvilles, zone artisanale (AR), coord. 2572635/1105415
- **Garland Joanna** : approuvé le remplacement d'un Velux et l'installation d'un Velux supplémentaire, parcelle 10487, plan 105, Place du Bourg 5, Le Bourg, zone vieille ville (VV), coord. 2571127/1104492
- **Sunrise Communications AG** : approuvé le remplacement d'une antenne Sunrise, parcelle 1204, plan 15, Rue des Follaterres 18, Les Prés du Moulin, zone habitat collectif B (R3), coord. 2571743/1106345, propriété de la Gérance L. Gianadda

Bâtiments publics

- Adjugé les travaux de peinture pour le bâtiment SFS
- Adjugé le mandat d'étude de faisabilité pour le Castel
- Adjugé les travaux de mise à jour de la maquette de la Ville de Martigny

Travaux publics

- Adjugé les travaux de marquage de la Route des Grandes Maresches
- Adjugé le relevé initial avec le traitement des données de la mesure de dégradation, dans le cadre de l'entretien des routes
- Adjugé la fourniture et la livraison d'une pompe pour le puisard de la station de pompage de la Praille

Terme d'une autorisation d'exploiter

- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont M. Pelagio MAMEDE BERNARDO était au bénéfice pour l'établissement *Box 37* sis à la Rue du Levant 167 à Martigny, au 31 août 2018
- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont M. Ramon D'ANDRES était au bénéfice pour l'établissement *L'Escale* sis à la Rue du Simplon 27 A à Martigny, au 31 octobre 2017
- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont M. Kemal MUMINOVIC était au bénéfice pour l'établissement *Subway* SIS à l'Avenue de la Gare 53 à Martigny, au 31 octobre 2018

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

- Délivré à Mme Valbone GRAJCEVCI une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, sous l enseigne *Chez Edi* sis à la Rue du Collège 6 à Martigny